

Certificat

Appareils de Traitement d'eau Sels de régénération pour adoucisseurs d'eau

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en Annexe du certificat, sont conformes à des caractéristiques certifiées décrites dans le référentiel de certification NF 406 « Appareils de Traitement d'eau » en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **K+S France SAS**
1, rue des Docks Rémois
FR-511001 REIMS – France

Usine **U005 – DE-RHEINBERG**

le droit d'usage de la marque NF 406 « Appareils de Traitement d'eau » pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision de reconduction n°23_01_NF406_002_U005 du 16/03/2023
Cette décision se substitue à la décision n°22_01_NF406_002_U005 du 09/03/2022

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Selon la norme NF EN 973/A1 : 2009 :
 - (► performances attendues du produit conformes à la norme) :
 - conditionnement, Stockage.
- Avec un niveau plus exigeant que la norme NF EN 973/A1 : 2009 :
 - critères de pureté,
- Autres caractéristiques :
 - granulométrie

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :

Anthony MARQUES

Courriel : anthony.marques@cstb.fr

Tél. : 01 61 44 81 58

Par délégation
du Président



Florian RASSE

Annexe du Certificat

Décision n°23_01_NF406_002_U005 du 16/03/2023

Dénomination commerciale du produit	Type	Forme ou Dimensions	Conditionnement
AXAL®	Pastilles	25 mm x 16 mm	Sac 25 kg
AXAL® PRO	Pastilles	25 mm x 16 mm	Sac 25 kg